

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 21/01/2026 PV N°16

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- *Messieurs , MAITRE KAOUA DJAMELprésident*
- *BAHLOUL OMARSecrétaire*
- *ZARZI Abdelaziz..... Membre*

ORDRE DU JOUR :

- 1- *Traitemet du courrier.*
- 2- *Affaires disciplinaire*
- 3- *Divers*

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°409 : RENC ADM/CRAC (S) DU 16/01/2026

- DJIMLI Nour el yakine lic N° 1743 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOURAMOULA Zahreddine lic N° 0823 (CRAC) Avertissement pour anti-Jeu

AFF N° 410 : RENC CRBAA/URBH (S) DU 16/01/2026

- BOUDERSANE Djihad lic N°0815(URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- MAHCENE Mourad lic N° 0801 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club URBH sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 411 : RENC MBSC/ESHB (S) DU 17/01/2022

- BOUBERBARA Hamza lic N° J 0304(MBSC) avertissement pour jeu dangereux.
- ABDENOUR Iskander lic N°0662 (ESHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUBESLA Hichem lic n) 0674 5eshb° Avertissement pour anti-jeu.

AFF N° 412 : RENC USGA/CBDM (S) DU 17/01/2026

- BERHAL Ali lic N° 1639 (USGA) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- GHERZOULI Zine eddine lic N°0453 (USGA) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BARKA Ayoub lic N° 0533(USGA) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club
- BENSDIRA Wahid lic N° 1638 (USGA) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club
- CHAOUA Yasser lic N° 4143 (CBDM) Avertissement pour anti-jeu.
- NEGHICHE Ammar lic N° 0110 (CBDM) Avertissement pour jeu dangereux

AFF N° 413 : RENC UCBI/ADC (S) DU 16/01/2026

- SOUAADI Yahya lic N° 1847 (UCBI) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- KASSAH Abdelhak lic N° 0584 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUHAHA Boukhmis lic N° 0573 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEZIANI Louai lic N° 0574 (ADC) 4 M/F pour comportement anti-sportif (insultes envers officiel) amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 414 : RENC CREC/CREG (S) DU 16/01/2026

- ZAIMECHE Amir lic N° 0509 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENMOUSSA Mustapha lic N° 0514 (CREC) 04 M/F pour comportement anti-sportif (insultes envers officiel) Amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CREC sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- MECHERI Abdelmouhaimine lic N° 1246(CREG) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 415 : RENC CMB/IRBAS (S) DU 17/01/2026

Affaire à l'étude pour complément d'information

AFF N° 416 : RENC CESC/SPAM (S) DU 17/01/2026

- LAOUI Abdelali Med Nazim lic N° 0636 (CESC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SAHALI Abdenacer lic N°0717 (CESC)
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club
- IDIOU Raid hocine lic N° 0631 (CESC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- LAMOURI Hamoudi lic N° 0763 (CESC)
Avertissement pour jeu dangereux.
- LAMOURI Hamoudi lic N° 0763 (SPAM)
Avertissement pour jeu dangereux.
- MEKTI Souheib lic N° 0438 (SPAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- SELLAMI Moussa lic N° 0434(SPAM) 4 M/F pour insultes envers arbitre amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 417 : RENC USK/CAK (S) DU 16/01/2026

- TEMSI Fares lic N° 0777(USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- NEMDILI Hani Med Ramzy lic N° 2229 (USK)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENTAHER Boudjema lic N° 1118 (CAK)
Avertissement pour jeu dangereux.
- CHERIET Nacer lic N° 1065 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- A Signaler l'absence de l'entraîneur du club USK sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 418 : RENC EMC/RBC (S) DU 16/01/2026

- SABA Med El Amine lic N° 1121 (EMC)
Avertissement pour contestation de décision amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- LAOUAR A/Med aimene lic N° 1122 (EMC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZAIMI Lakhdar Med Nazih lic N° 1879 (RBC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.

- DEBBACHE Mohamed lic N° 0144(RBC)
Avertissement pour anti-jeu.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club EMC sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 419 : RENC CSC/CRBAA (U18) DU 17/01/2026

- SERAGHNI Djihad lic N° 2329 (CSC) Avertissement pour jeu dangereux.
- REBBAH Med zakaria lic N° 2340 (CSC)
Avertissement pour anti-jeu.
- CHIROUF A/Rahmene lic N° 2326 (CSC)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LAKHDARA Louai tedjeddine lic N° 2059 (CRBAA)
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- KHELIF Yasser Nedjem Eddine lic N° 2057 (CRBAA)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- AZBAOUI Selmane lic N° 1451 (CRBAA)
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- A signaler les absences des deux entraîneurs CSC et CRBAA sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs CSC et CRBAA.

AFF N° 420 : RENCCSC/CRBAA (U16)DU 17/01/2026

- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CSC sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 421 : RENC ESM/TRHB (U16) DU 16/01/2026

- A signaler l'absence des entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs ESM Et TRHB.

AFF N° 422 : RENC CREG/CRAC (U16) DU 17/01/2026

- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CRAC sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 423 : RENC CREG/CRAC (U18) DU 17/01/2026

- A signaler l'absence des entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs CREG/CRAC.

AFF N° 424 : RENC CREG/CRAC (u 20) DU 17/01/2026

- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe CRAC (U20) Sur le terrain.
- Vu l'article 41 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE /

- Match perdu par pénalité à l'équipe CRAC pour octroyer le gain du match au club CREG qui marque 03 points et 03 trois buts
- Défalcation de trois (03) points à l'équipe U20 CRAC Amende de 10.000.00 DA et infligée au club CRAC payable avant le 17/02/2026
- Défalcation d'un (01) point à l'équipe Séniors CRAC.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 425 : RENC ADC/CREC (U18) DU 17/01/2026

- HOUADEK Aymen lic N° 1610 (ADC) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- REDJEM Chibane achraf lic N° 2395 (CREC) Avertissement pour contestation de décision amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- RAHALI Yasser Ayed lic N° 2396 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CREC sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 426 : RENC ADC/CREC (U16) DU 17/01/2026

- BENSOUYAD Nassim lic N° 2409 (CREC) Avertissement pour jeu dangereux.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CREC sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 427 : RENC MBC/ATSC (S) DU 19/01/2026

- Ahmed Boumaza Larbi Lic N° 1163 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LOUFI Skander lic N° 1149 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ZENNIR Med Lamine lic N° 1153 (MBC) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 428 : RENC ESM/TRHB(S) DU 20/01/2026

- REZGOUNE Med Aimen lic N° 0230 (ESM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DEROUCHE Louai lic N° 1283 (TRHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club ESM sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 429 : RENC ADC/CREC (U20) DU 17/01/2026

- A signaler les absences des deux entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs.

REGULARISATION SITUATION DISCIPLINAIRE

- Suite à la demande de régularisation du joueur BELKAMEL Raid Souheib lic 0955 (CSBEKIRA)
- Qui a participé à la rencontre ATSC /CSB du 09/01/2026 ce dernier est sanctionné par un 01 Match Ferme pour son 4eme Avertissement

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE

- **Un (01) Match de suspension ferme en sus du reste de la sanction initiale (1+1) M/F A/C du 20/01/2026.**

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION

MAITRE KAOUA DJAMEL EDDINE

0